

Travail en hauteur

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances techniques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur (Selon la Recommandation R 431 de la CNAMTS)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'animation Alternance d'exercices pratiques et d'explication théorique en salle
- Etude de cas
- Mise en situation

PRÉ-REQUIS

- Toute personne utilisant un harnais même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.
- Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur.
- Être reconnu médicalement apte

RECONNAISSANCE

- Attestation de formation

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 1 jour

RÉGLEMENTAIRE

PROGRAMME

Module théorique

Sensibilisation aux chutes de hauteur
Analyse des risques spécifiques au travail en hauteur
Textes réglementaires européens et nationaux
Droits et devoirs employeurs/ employés
La protection collective
La protection individuelle (Normes / Obligations)
Les règles d'utilisation de sécurité des matériels utilisés
Harnais (description, résistance, constitution...)

Module pratique

Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur Harnais/
Antichutes / Ancrages
Réalisation des ancrages et des nœuds sur cordes
Les longes, les connecteurs
Les déplacements verticaux et horizontaux
Mise en situation des stagiaires
Analyse et action correctives
Bilan et évaluation individualisée

CONTACT

Saint-Etienne :
Sophie JOUENNE – Tél : 04 77 92 89 90
E-mail : sjouenne@citedesentreprises.org

Roanne :
Gaëlle ALIX – Tél : 04 77 68 49 69
E-mail : galix@citedesentreprises.org